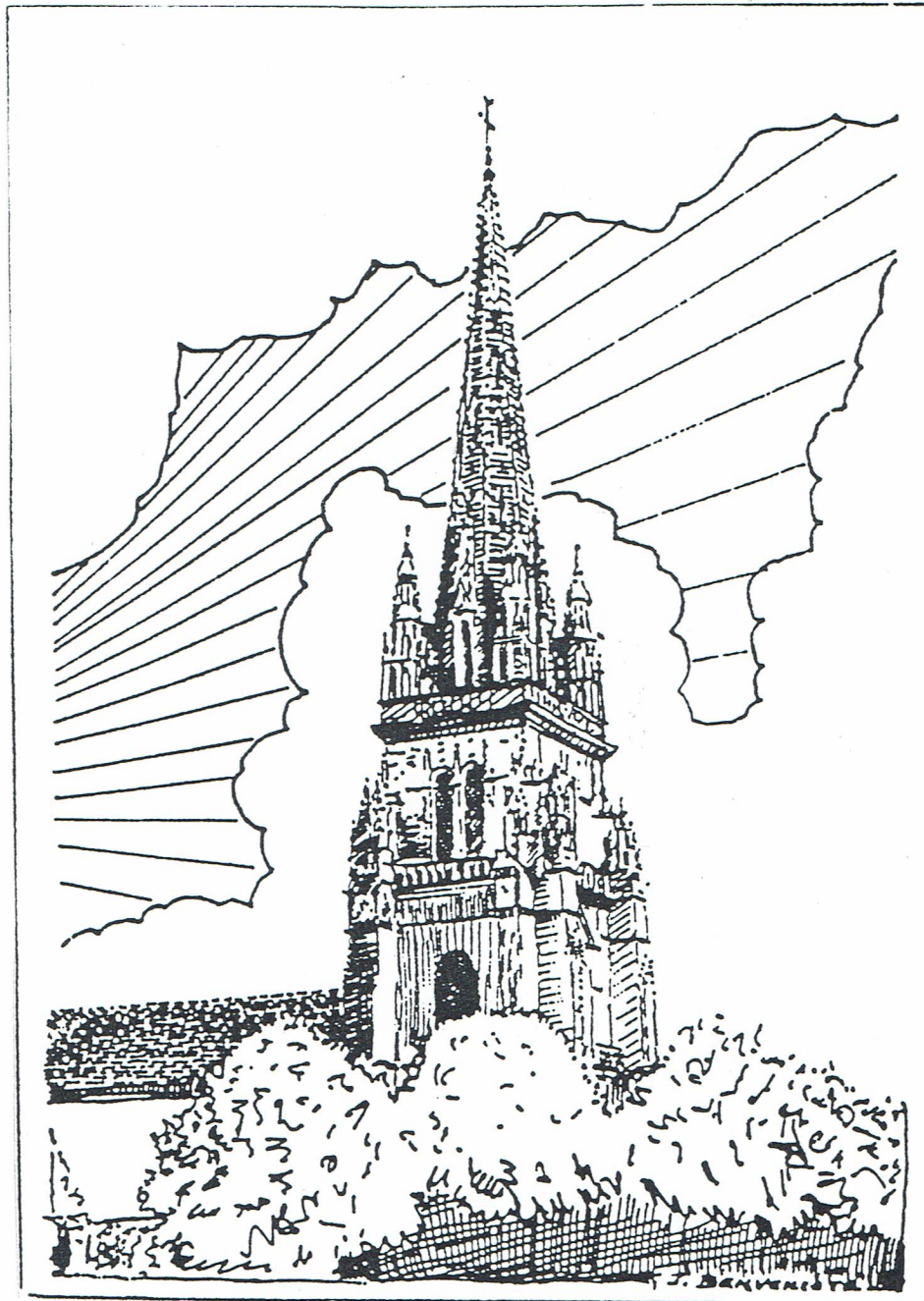


# l'echo briacain

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

n° 8 du 30-04-1985

TRIMESTRIEL



Bourbriac

# COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL

REUNION du 6 Décembre 1984

## - Travaux d'économie d'énergie

La proposition de marché du GRETICA D'ARMOR POUR la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans certains bâtiments communaux s'élève à un montant TTC de 213 814 F. et se décompose comme suit :

Ecole maternelle .... 171 360 F.  
Mairie ..... 42 454 F.

Le Conseil décide de retenir ce marché et le financement sera réalisé de la manière suivante :

subvention ..... 49 518 F.  
participation EDF 12 700  
prêt ..... 150 000  
autofinancement 1 597

## - Frais de chauffage - Eclairage des bâtiments communaux

La commune prend en charge la totalité des frais de chauffage dans les bâtiments communaux . Les locataires doivent verser une participation correspondant à leur consommation personnelle .

les diverses participations pour 1984 ont été fixées comme suit :

Groupe scolaire - rue Hent Garenn ( Mr et Mme André ) ... 4 314,72 F.  
Ecole de Saint-Houarneau ( Mme Noël ) ... 2 568,72  
Ecole Maternelle ( Mme Le Gall ) ... 3 888,00  
CEG Jules Ferry ( électricité atelier ) ... 711,54

## - Divers

Vente - suite à la proposition de Mr A. Puillandre , le conseil municipal décide de lui vendre l'ancienne fourgonnette ( pièces détachées ) pour 400 F. et le fumier des haras pour 400 F. également .

Produits irrécouvrables - Le recouvrement de deux titres de recette concernant la cantine scolaire municipale s'avère impossible . Les personnes concernées sont insolvables et ont quitté la Commune . Le Conseil décide l'admission en non-valeur des sommes restant à recouvrer ( 2 104 F ) .

REUNION DU 21 JANVIER 1985

## - Travaux d'utilité collective ( TUC )

A compter du 1er Février 1985 , 4 stages de travaux d'utilité collective ont été retenus.

1 stagiaire avec les employés communaux pour 6 mois . ( Loïc Breton )  
1 stagiaire à l'école publique et à la cantine pour 5 mois ( Caroline Breton )  
2 stagiaires placés au CEG " Jules Ferry " pour 5 mois ( Gilbert Stéphan et Didier Carré ) . En complément de leur indemnité mensuelle , ils bénéficient de la gratuité des repas de midi .

Divers - L'assurance contractée pour la camionnette citroën utilisée par les employés communaux s'élève à 1736 F.

REUNION DU 1<sup>er</sup> MARS 1985

- CEG " Jules ferry "

Les bâtiments démontables du CEG , aménagés en classe , sont dans un état très vétuste. Le Conseil Municipal donne son accord pour le remplacement de ces bâtiments par l'Etat , et s'engage à en assurer l'entretien .

- motion de soutien pour l'emploi

Suite à l'appel lancé pour la défense de l'emploi dans la région guingampaise en général et à la CIT Alcatel en particulier , le conseil municipal dit son inquiétude devant la dégradation de l'emploi dans cette entreprise , affirme son soutien aux travailleurs en lutte pour leur emploi et leur exprime sa totale solidarité

Il demande aux pouvoirs publics de faire diligence pour régler ce problème de l'emploi dans la CIT et d'une façon générale dans la région , afin de dissiper l'anxiété de toute une population face à la menace qui pèse sur l'avenir économique et social de la région guingampaise .

- mission locale pour l'emploi

Une mission locale pour l'emploi pour les zones de Guingamp- Lannion a été créée le 23 Mars 1985 . Cette mission remplace les permanences pour l'emploi (PAIO) de Guingamp et de Lannion . Ses moyens seront accrus .

La Commune de Bourbriac adhère à cette association , elle verse une participation de 2,00 F. par habitant soit 4 788 F. au total . Patrick Le Provost représentera la Commune au conseil d'administration de cette mission locale .

- Ecole de Saint-Houarneau

Madame NOEL , en disponibilité depuis le 24 Janvier 1985 , ne peut plus bénéficier de son logement de fonction. Elle souhaite rester dans son logement . La municipalité fixe son loyer à 500 F. par mois .

- Perception

Sur demande du Maire , le loyer annuel de la perception a été révisé et fixé à 17 300 F pour la période du 1<sup>er</sup> Mars 1985 au 28 Février 1988 , conformément à la proposition des services du Trésor .

- Chemin de Pont Ider

Le Projet d'aménagement du chemin de Pont Ider prévoit l'élargissement , la rectification du tracé et l'assainissement de la Plate-forme sur une longueur de 200m. Le montant des travaux est estimé à 125 000 F.

Le Projet est accepté en sollicitant l'aide financière du Conseil Régional .

- Divers

Vente - sur proposition de Mr R. Fabriès , le Conseil Municipal décide de lui vendre le bois sur pied se situant sur un talus communal bordant son exploitation au prix de 100 F. la corde .

REUNION du 21 Mars 1985- CEG Jules Ferry

La toiture du bâtiment annexe du CEG étant en mauvais état , le Conseil a décidé sa réfection . Suite à l'appel d'offres , le devis de Patrick Stéphan a été retenu .

- Ecole de St Houarneau

L'inspecteur d'académie informe la municipalité du projet de fermeture de l'école primaire de St Houarneau . Le Conseil , à l'unanimité , émet un avis défavorable sur ce projet .

- Réactualisation des tarifs des services communaux .

Les nouveaux tarifs applicables au 1er avril 1985 sont les suivants :

- . cantine scolaire
 

Maternelle ....	9,45 F.	le repas
Ecole primaire	10,70 F.	"
Adultes	21,40 F.	"
- . Concession cimetièrè
 

30 ans .....	300 F
50 ans .....	600 F
- . Raccordement aux égouts ..... 1 700 F
- . Redevance d'assainissement ..... 1,60 F. par m3 d'eau consommé .

- vote des subventions pour 1985

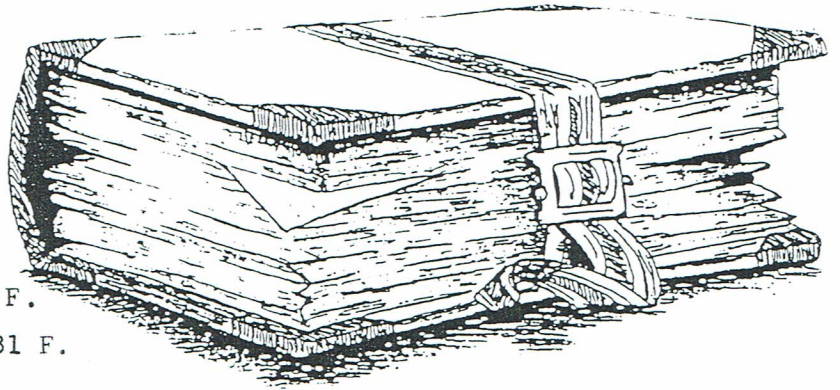
Club des nageurs guingampais	.....	500 F
Croix d'or - Guingamp	.....	300
Ecole Diwan	.....	100
Ass. Française des sclérosés en plaques	.....	100
Maison familiale rurale Plouagat	.....	100
Secours populaire français	.....	500
S.O.S Sahel	.....	200
ASPEMAG	.....	200
Chambre des métiers	.....	450
ADAPEI	.....	200
Ass.française de lutte contre la muscoviscidose	.....	100
Anciens combattants -résistants Bourbriac.....		600
Classe de neige - CEG public	.....	6 000
Echange linguistique "	.....	4 000
Classe de mer -école primaire publique.....		2 500
Classe de montagne - école St Briac	.....	4 250
Echange linguistique école St Antoine	.....	4 000
Classe de mer - Ecole St Briac	.....	1 500
Centre anticancéreux de Rennes	.....	1 300
Aide familiale rurale Bourbriac	.....	4 000
Union sportive briacine	.....	8 000
Bureau d'aide sociale de Bourbriac	.....	9 500
Donneurs de sang de Bourbriac	.....	500
Ass.sportive CEG public	.....	1 300
Ass.sportive CEG St Antoine	.....	1 300
Amicale sapeurs pompiers Bourbriac ( prise en charge des assurances )	.....	2 500
Association Foncière de Bourbriac	.....	63 590
Caisse des Ecoles Bourbriac	.....	13 000
Société protectrice des animaux	.....	2 650
Subvention cantine Ecole St Briac	.....	11 400
CIT Alcatel (comité d'établissement)	.....	500
Service de remplacement du canton de Bourbriac	.....	500
Athlétique club de Plouisy	.....	100

Ecole de la Madeleine , classe de mer Erquy ..... 150 F  
 Maison rurale Plouagat , classe de neige ..... 150  
 CET La Chesnaye , voyage d'étude ..... 150  
 Lycée agricole de Kernilien , classe de neige..... 150

# le budget Primitif 1985

Le budget primitif voté par le Conseil Municipal pour l'année 1985 s'équilibre à la somme globale de 7 023 053 F. qui se répartit comme suit :

- section fonctionnement 4 619 922 F.
- section d'investissement 2 403 131 F.



## A) Présentation du budget de fonctionnement

### I - Dépenses

	MONTANT	%
. DENREES et FOURNITURES	230 500 F	5 %
Combustible , fournitures de voirie , de bureau		
. FRAIS DE PERSONNEL	1 220 000 F	26 %
rémunération du personnel permanent (10) et temporaire (7) y compris les charges sociales + rémunérations diverses		
. <b>Impôts et Taxes</b>	20 600 F	1%
taxes foncières principalement		
. TRAVAUX et SERVICES EXTERIEURS	714 313 F	15%
entretien des bâtiments , de l'éclairage public , de la voirie	(367 313 )	
ramassage des ordures ménagères	(145 000)	
électricité , eau , gaz , assainissement	(130 000 )	
assurances	( 32 000 )	
. PARTICIPATIONS et CONTINGENTS	314 651 F	7%
dépenses d'aide sociale	( 208 000 )	
Charges intercommunales	( 44 271 )	
Ecole St Briac	( 42 000 )	
. SUBVENTIONS voir réunion du 21 Mars	146 340 F	3%
. FRAIS de GESTION	160 500 F	3%
fêtes et cérémonies	( 22 500 )	
Indemnité Maire et adjoints	(110 000 )	
frais PTT	( 22 000 )	
. FRAIS FINANCIERS	960 440 F	21%
. DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	18 384 F	1%
. PRELEVEMENTS pour INVESTISSEMENT	834 194 F	18%
<b>Total</b>	<b>4 619 922 F</b>	

Une part importante des dépenses de fonctionnement concerne le remboursement des emprunt ( intérêts + capital ) qui s'élève à 1 603 421 F. , soit 35% du total des Dépenses .

II- Recettes

	Montant	%
. PRODUITS de L'EXPLOITATION redevance d'assainissement , taxes funéraires	65 700F	2%
. PRODUITS DOMANIAUX locations ( Perception , etc ....)	31 850	1%
. PRODUITS FINANCIERS	3 312	/
. RECOUVREMENT - SUBVENTIONS	139 804	3%
. Impôts INDIRECTS	1 560	/
. IMPÔTS DIRECTS ( autres que contributions )	38 112	1%
. CONTRIBUTIONS DIRECTES	2 615 042	56%
. DOTATION GLOBALE de FONCTIONNEMENT	1 724 742	37%
TOTAL	4 619 922	

Commentaires

La dotation globale de fonctionnement qui représente une part importante des recettes communales ( 37%) n'augmente que de 4 % par rapport à 1984 . Ajouter à cela la suppression de certaines recettes extérieures ( taxes ) , l'augmentation des dotations extérieures n'est plus que de 1,2 % . Pendant cette même période les besoins de fonctionnement se sont accrus de 6,6 % ; l'écart entre les recettes extérieures et les besoins communaux se creuse .....

Pour maintenir une capacité d'investissement nécessaire et consolider progressivement la situation financière , c'est à dire arriver à terme à dégager un excédent de 5% du montant du budget de fonctionnement , le Conseil Municipal a décidé de modifier le taux des taxes d'imposition locales .

taxe d'habitation ..... 15,30 %  
Taxe foncier bâti ..... 18,71 %  
Taxe foncier non bâti ..... 81,53 %

La taxe professionnelle a été abaissée en 1984 pour la rendre plus incitative à l'installation . Elle a été maintenue à 17 % en 1985 .

B) Présentation des investissements en 1985

Les dépenses en section d'investissement s'élèvent à 2 403 131 F. Ces dépenses comprennent le remboursement des emprunts contractés les années passées pour un montant de 744 366 F et les investissements pour l'année 1985 qui s'élèvent à 1 658 765 F.

Les investissements retenus par le Conseil Municipal :

. VOIRIE réfection des routes suite aux intempéries . Les priorités seront définies prochainement .	550 000 F
---	-----------

TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE	218 538 F
AMENAGEMENT DE LA RUE DE L' ARMOR eaux pluviales . tronçon supplémentaire	106 431
ECOLES PUBLIQUES	119 460
dont toiture CEG 89 460	
préau école maternelle 20 000	
Achat micro ordinateur 10 000	
Loisirs et Sports	251 896
dont terrain de tennis 132 340	
Parking terrain des sports 49 556	
bloc sanitaire aire naturelle 70 000	
REPARATION de L'ORGUE	270 000
AMENAGEMENT de la Fontaine St Briac	128 450
ACQUISITION de MATERIEL INCENDIE	13 990
TOTAL	1 658 765 F

Le remboursement des emprunts sera réalisé à partir des recettes du budget de fonctionnement . Les investissements seront couverts à partir de plusieurs sources de financement :

fond de compensation de TVA ( TVA des investissements antérieurs )	154 818 F
Emprunts	929 100
Subventions ( département , région , état )	257 229
Excédents ( investissements 84 et budget 85 )	204 918
Participations diverses	112 700
dont paroisse pour l'orgue 100 000 F	

#### § I N F O R M A T I O N S §

=====

- Les personnes qui auraient un terrain accessible , à remblayer par des gravats , sont priés de se faire connaître en Mairie .
- Maître Rio a été nommé administrateur de l'étude de Bourbriac en remplacement de Maître Le Favennec .
- Opération " PASSEPORTS - VACANCES " , organisée par les Francas des C. du Nord , intéresse les jeunes de 12 à 16 ans pendant **le mois de Juillet 1985** .  
Le But est de permettre aux jeunes de pratiquer différentes activités sportives , culturelles , de loisirs .  
Une information sera diffusée dans quelques semaines par l'intermédiaire des Collèges , lycées et mairies .  
La presse s'en fera également l'écho .

Le Président de l'AD22 des Francas .

J. Le Lay

R E N S E I G N E M E N T S   P R A T I Q U E S

Nature de la pièce	ou s'adresser	Pièces à fournir	observations
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	indiquer nom , prénom date de naissance	1 enveloppe timbrée pour l'envoi
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	indiquer nom, prénom , date de mariage	1 enveloppe timbrée pour l'envoi
Extrait de décès	mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	indiquer nom, prénom, date de décès	1 enveloppe timbrée
Fiche d'état civil	Mairie	Livret de famille Carte Nationale d'identité	Gratuit
Carte nationale d'identité (valable 10 ans )	Mairie du domicile	2 photos d'identité livret de famille	timbre fiscal à 115 F.
Passeport (valable 5 ans )	Mairie domicile	2 photos d'identité livret de famille	Timbre fiscal à 335 F.
Livret de famille	Mairie domicile ou du lieu de mariage	Nom, prénom, date de mariage éventuellement décès	gratuit
Carte d'électeur	Mairie domicile	Pièce d'identité justification domicile	Gratuit
copie conforme	Mairie domicile	présenter l'original	Gratuit
Certificat de vaccination	Mairie domicile	Présenter les originaux ou le carnet de santé	/
Certificat de nationalité	Greffe du tribunal d'instance	Livrets de famille ou extraits de naissance	Gratuit
Casier judiciaire	Casier judiciaire National Nantes cédex 44 079	fiche individuelle d'état civil	Gratuit
Permis de chasser	Le permis est accordé par le sous-Préfet Le visa est accordé par le Maire	2 photos d'identité Attestation d'assurance déclaration causes incapacité attestation examen ou ancien permis Timbre délivré par le C.A.	Départemental Bidépartemental National